



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 20/2024

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPPNP.

Situation	Parcelle N° 106 à Thierrens
Propriétaire	Morel Louis-Nicolas
Requérant	Monsieur Louis-Nicolas Morel Rte de Denezzy 2 1410 Thierrens
Objets concernés	1 sapin bleu
Motif	Installation de panneaux solaire
Plantation compensatoire	7 poiriers, 1 noisetier et 5 arbres indigène ont été planté l'année passée
Date requête	24 octobre 2024

Affichage au pilier public du 1^{er} novembre 2024 au 30 novembre 2024

Thierrens, le 31 octobre 2024

